

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU 18 Juin 2020 à 19h00**

Le Conseil municipal dûment convoqué le 9 Juin 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire sous la présidence de M. Georges DEVIGE, Maire.

**Étaient présents :** M. DEVIGE Georges, Maire, Mmes : CHAPT Sabine, CHIRON Esther, MARTIN Alexandra, ZIELINSKI Laetitia, MM : BARDOU Julien, BERNARD José, BONNET Matthias, BOUILLER Dylan, BROGNIART Francis, LANDIER Sébastien, PINARD Laurent, POITOU Michel, PRUNIER Stéphane, SUTRE Sébastien

**Secrétaire :** PRUNIER Stéphane

Le compte rendu du Conseil Municipal du 23 Mai 2020 est adopté à l'unanimité.

### **1- Approbation du Budget Primitif 2020 - Commune**

Dépenses et Recettes de Fonctionnement : 1 224 229.53 €

Dépenses et Recettes d'investissement : 1 127 942.87 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte le Budget Primitif -Commune 2020

### **Opérations investissement :**

2051-86	Concession et droits similaires SEGILOG	4 000.00
2188-88	Guirlandes	3 000.00
2313-90	Bâtiments	20 000.00
2184-92	Mobilier salle des fêtes	1 000.00
2041582-95	Eclairage public	19 000.00
2315-95	Eclairage public	5 000.00
2183-106	Matériel informatique	2 000.00
2315-109	Route du Goulet	300 000.00
2041582-109	Effacement des réseaux Route du Goulet	100 000.00
2121-113	Plantations	3 000.00
2152-125	Panneaux de voirie	2 600.00
2315-125	Voirie	160 000.00
2313-140	Grange Rue de l'Eglise	200 000.00
2313-144	Local associatif	30 000.00
2152-149	ADAP-Installations de voirie	2 500.00
2158-153	ponceuse - scie sauteuse - autre petit matériel	1 000.00
2313-155	Travaux ancienne école	7 500.00
21571-163	Tracteur	24 940.00
2315-164	Aménagement Route de Bourras	82 000.00
2158-167	Mobiliers urbains	1 500.00
2158-169	Karcher	2 500.00
2041512-170	Extension Eau Potable	4 200.00
2313-173	Mise en sécurité - Salle des fêtes	1 470.00
2313-175	Puits communaux	1 500.00
2041582-176	Extension réseaux	11 000.00
2315-176	Travaux extension réseaux	13 000.00
2313-178	Salle des fêtes	50 000.00
2188-179	Cafetière Mairie	60.00
	<b>TOTAL</b>	<b>1 052 770.00 €</b>

## 2- Approbation du Budget Primitif 2020 – Lotissement Le Renclos

Dépenses de Fonctionnement : 481 952.21 €

Recettes de Fonctionnement : 483 977.21 €

Dépenses et recettes d'investissement : 381 564.69 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le Budget Primitif - Lotissement Le Renclos 2020

## 3- Approbation du Budget Primitif 2020 – Multiple Rural

Dépenses et Recettes de Fonctionnement : 13 770.64 €

Dépenses et Recettes d'investissement : 1 100.00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte le Budget Primitif – Multiple Rural 2020

## 4- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2020

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale, les collectivités n'ont plus le pouvoir de voter leur taux de taxe d'habitation pour l'année 2020, ce dernier sera égal à celui de 2019.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix de ne pas augmenter les taux d'imposition de la taxe foncière bâti et de la taxe foncière non bâti pour l'année 2020.

- Taux de la taxe foncière (bâti) à 14.88 %

- Taux de la taxe foncière (non bâti) à 28.82 %

## 5- Vote des subventions 2020

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de voter les subventions communales pour l'année 2020.

Monsieur le Maire propose les subventions suivantes :

Nom de l'association	Montants attribués en 2019	Montants proposés pour 2020
Etoile sportive	350	350
Société de Chasse	350	350
Vélo Club Foussignacais	350	350
Créa scène	100	100
Les Benèzes	350	350
Entre nous à Foussignac	300	300
Restaurant du Cœur	60	non demandé
Un hôpital pour les enfants	60	60
Amicale des donneurs de sang de Bénévoles de Jarnac	60	60
Chambre des métiers et de l'artisanat de la Charente	50	50
MFR Jarnac	50	non demandé
MFR des Charentes à Richemont		50
La ligue contre le cancer Charente		0
Amicale des sapeurs pompiers de Jarnac		100
Pompiers humanitaires		0
Banque alimentaire d'Angoulême et de la Charente		0
Association Française des sclérosés en plaques		0
TED16		0
ADAPEI Charente		50
AMF Téléthon		0
Croix Rouge Française Cognac		50
<b>TOTAL</b>	<b>2080</b>	<b>2220</b>

## 6- Composition des commissions communales

COMMISSIONS COMMUNALES		
	PRESIDENT	MEMBRES
ENTRETIEN VOIRIE  VOIRIE	Monsieur Sébastien LANDIER	SUTRE Sébastien BOUILLER Dylan BONNET Matthias
BATIMENTS SALLE DES FETES Achat fournitures	Monsieur PRUNIER Stéphane	SUTRE Sébastien BOUILLER Dylan BONNET Matthias CHIRON Esther
FETES ET CEREMONIES Gestion de la salle des fêtes (contrats...)	Monsieur POITOU Michel	CHAPT Sabine ZIELINSKI Laetitia
COMMUNICATION, INFORMATION	Madame MARTIN Alexandra	CHAPT Sabine CHIRON Esther PINARD Laurent
APPELS D'OFFRES  COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS	Monsieur LANDIER Sébastien BROGNIART Francis POITOU Michel	CHIRON Esther PRUNIER Stéphane SUTRE Sébastien
FINANCES PERSONNEL COMMUNAL	Monsieur Georges DEVIGE	BERNARD José PINARD Laurent
COMMISSION DE CONTRÔLE Elections	PINARD Laurent	SUTRE Sébastien
Référent Ecoles	Madame ZIELINSKI Laetitia	LANDIER Sébastien

## 7- Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite des élections municipales de 2020, il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs, pour la mandature actuelle.

Cette commission, outre le Maire qui en assure la présidence, comprend six commissaires titulaires et six commissaires suppléants.

Monsieur le Directeur des Services Fiscaux désignera ces commissaires sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal dresse une liste de 24 noms qui sera envoyée à la DGFIP pour avis et désignation définitive des membres de la CCID.

## 8- Nomination d'un référent tempête

Monsieur le Maire expose qu'à la demande de la Préfecture il est nécessaire de nommer un référent tempête titulaire et un référent suppléant pour la commune de Foussignac.

Monsieur Georges DEVIGE, maire, est nommé référent tempête titulaire

Monsieur Sébastien LANDIER, 1er Adjoint est nommé référent tempête suppléant

## 9- Nomination d'un correspondant défense

A l'unanimité, Monsieur POITOU Michel, est nommé correspondant défense pour la commune de Foussignac.

## 10- Nomination d'un représentant titulaire et suppléant à l'ATD16 (Agence Technique de la Charente)

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité décide de nommer

- Monsieur LANDIER Sébastien représentant titulaire à l'Agence Technique de la Charente (ATD16)
- Monsieur DEVIGE Georges représentant suppléant à l'Agence Technique de la Charente (ATD16)

### **11- Désignation un délégué élu et un délégué agent pour représenter la commune au sein du Comité National d'Action Sociale (CNAS).**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres désigne  
Madame CHIRON Esther, en qualité de délégué élu  
Madame Nathalie CALMELS, adjoint administratif, en qualité de déléguée agent.

### **12- Signature d'un bail professionnel - 1 Rue de l'église**

Monsieur le Maire donne lecture du projet de bail à usage professionnel entre la Commune de Foussignac représentée par Monsieur Georges DEVIGE, Maire et la SARL ADConsulting représentée par Madame Anne D'ESPAGNAC.  
Ce bail concerne le local situé au 1 Rue de l'église à Foussignac appartenant à la commune

Monsieur le Maire propose au Conseil :

Montant du loyer mensuel : 263.17 € (deux cent soixante trois euros et dix-sept centimes)

Montant des charges mensuelles (taxe ordures ménagères) : 10 € (dix euros).

Date d'effet du bail : le 01/07/2020

Après délibération le Conseil Municipal

- accepte le projet de bail dans tous ses termes.
- autorise Monsieur le Maire à signer le bail et à effectuer et établir l'état des lieux d'entrée avec Madame D'ESPAGNAC.
- à émettre mensuellement le titre de recette du montant du loyer et des charges

### **13- Participation aux charges de fonctionnement - Ecoles de Jarnac**

Monsieur le Maire expose que 18 enfants sont scolarisés dans les écoles publiques de la commune de Jarnac

- 10 enfants à l'école Ferdinand BUISSON
- 7 enfants à l'école Claude DEBUSSY
- 1 enfant à l'école Pauline KERGOMARD

Il expose que la commune de Jarnac a décidé de calculer et de demander la contribution due au titre de l'année scolaire 2018/2019

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents avec les communes d'accueil et à mandater les charges de participation à hauteur des conditions énoncées ci-dessus.

### **14- Désignation d'un délégué aux écoles**

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, désigne Madame ZIELINSKI Laetitia et Monsieur LANDIER Sébastien référent écoles pour notre commune.

### **15- Indemnités d'aide à la confection de documents budgétaires**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a recours aux services de Monsieur le Trésorier de Jarnac pour la confection des documents budgétaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité de verser une indemnité annuelle de 45.73 € à Monsieur DANEY Jean-Yves, receveur de la commune de Foussignac.

### **16- Nomination délégués au secteur Intercommunal d'Energie de Mérignac**

Après délibération, les membres du conseil municipal désignent :

Délégué Titulaire : Monsieur Georges DEVIGE

Délégué Suppléant : Monsieur Sébastien LANDIER

### **17- Nomination d'un délégué au SILFA**

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Sébastien SUTRE délégué au Syndicat Intercommunal de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques afin de représenter la commune de Foussignac.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h00.